

Présents

Administration : Patricia Guillou (chargée d'études dans le domaine de l'action sociale), M. Guy Robin (chef du bureau des prestations d'action sociale).

CFDT : Sylvia Boisbourdin (Présidente de la commission), Maryline Grosroyat (excusée).

CGT, FO, FNASCE, CGCV.

Ordre du jour

- 1 Approbation du projet de procès-verbal de la commission du 12 janvier 2016
- 2 Finalisation du questionnaire « arbre de Noël »,
- 3 Examen des premières contributions des présidents de CLAS relatives aux fiches thématiques « actions collectives CIL »,
- 4 Examen des contributions de la FNASCE et du CGCV pour l'édition spéciale « vacances »
- 5 Questions diverses.

Sylvia exprime sa satisfaction de voir, pour la première fois, la commission réunie dans son ensemble.

1 – Approbation du projet de PV de la commission du 22 septembre 2015.

Sur l'approbation du procès-verbal, la CFDT demande que soit rajouté le débat qui a eu lieu autour de la demande des préfets et des maires pour réquisitionner les unités d'accueil.

En effet, ce problème a été soulevé par la présidente de la FNASCE et l'ensemble de tous les participants : administration, représentants du personnel, s'est accordé pour exprimer sa volonté de conserver les unités d'accueil comme un lieu de séjour « vacances » pour les agents. La CFDT indique que cette inquiétude soulevée par la présidente de la FNASCE l'avait conduite à l'évoquer dans sa déclaration préliminaire au CCAS qui avait fait « grand bruit ».

2 – Finalisation du questionnaire « arbre de Noël »

De nombreuses observations ont eu lieu en séance.

L'administration en prend note et adressera à tous les participants, dans les jours à venir, la version définitive.

La présidente de la commission demande aux participants de répondre dans les meilleurs délais, à défaut dans les 15 jours le questionnaire sera validé. Celui-ci sera transmis par le président du CCAS à un panel de 4 présidents de CLAS afin d'avoir leur avis avant qu'il soit présenté au prochain CCAS et adressé aux présidents de CLAS.

3 – Examen des premières contributions des présidents de CLAS relatives aux fiches thématiques « actions collectives CIL »

A ce jour, 4 fiches thématiques sont remontées des présidents de CLAS. Celles-ci vont être mises sous la rubrique dédiée « vie de l'agent – social – action sociale. ».

Le président du CCAS va relancer les présidents de CLAS afin qu'ils remontent leur-s fiche-s d'action-s et leur précisera l'intérêt de cette démarche, notamment auprès des nouveaux présidents de CLAS (60 nouveaux présidents sur 130).

Toutes les fiches qui remonteront seront examinées par l'administration et versées à la rubrique ci-dessus. Si doublon, il y a, ce sera la fiche la plus complète qui sera mise sur le site.

4 – Examen des contributions de la FNASCE et du CGCV pour l'édition spéciale « vacances »

La présidente de la commission situe le contexte.

C'est sur la base d'une demande de la FNASCE qui s'inquiétait de la baisse des séjours gratuits que la commission a décidé d'élaborer une gazette « spéciale vacances ».

Cette gazette doit informer les agents de toutes les prestations séjours vacances.

La FNASCE et le CGCV ont remis leurs contributions. Il manque la partie « retraités » pour la FNASCE et la partie « chèques vacances ».

Les éléments manquants doivent remonter le plus rapidement possible.

L'administration présentera à la prochaine commission un projet de maquette.

5 – Questions diverses

La présidente de la FNASCE nous fait part d'une enquête CGEDD sur les phares. Celle-ci est diligentée par la ministre. A ce jour, on ne connaît pas ses attentes ni l'objectif. Nous espérons que cette enquête ne conduira pas à la disparition d'une partie du patrimoine de l'Etat. Affaire à suivre...

La FNASCE expriment les difficultés qu'elle a pour la signature de la convention avec l'IFSTTAR, ce qui pose un problème pour nos agents qui travaillent dans cet établissement. Pour le CGCV, l'IFSTTAR ne souhaite pas reconduire cette convention car celle-ci ne bénéficie pas à la majorité de ses agents.

La présidente de la FNASCE rappelle que dans certains services les ASCE ne peuvent plus communiquer avec les agents.

A la demande du président du CCAS et de la présidente de la commission, la FNASCE doit nous faire un état des lieux réel des services qui posent problème.

Pour la présidente de la commission c'est un abus de pouvoir des chefs de service, tous les partenaires sociaux de notre ministère doivent pouvoir communiquer avec l'ensemble des agents adhérents ou non.

Prochaines dates de la commission

- 2 juin à 14h
- 13 octobre à 9h30

Fin de la séance 12h30.